



Le Service Social et son réseau d'Assistant(e)s de Service Social (ASS) au plus près de vous

- **Dans quel cas solliciter l'ASS de votre département ?**

Vous vous trouvez confronté à **une difficulté dans votre vie personnelle** (santé, famille, budget, logement...) **et/ou professionnelle** (changement dans le service, mal-être au travail, mutation ...) ?

Vous avez **besoin** d'une information, d'en parler, de **prendre du recul** ?

- **Pourquoi la rencontrer ?**

C'est un(e) professionnel(le) de l'écoute, titulaire d'un **Diplôme d'État** et soumis(e) au **secret professionnel** et à la stricte confidentialité des propos échangés, indépendant(e) de votre hiérarchie.

L'Assistant(e) de Service de Social pourra :

- ✓ Evaluer votre situation,
- ✓ Vous conseiller,
- ✓ Vous orienter vers les services compétents,
- ✓ Vous apporter une aide à la réflexion,
- ✓ Vous soutenir dans vos prises de décisions,
- ✓ Vous aider dans la recherche des solutions les mieux adaptées à votre situation.

- **Où la rencontrer ?** **Sur RDV**



A son bureau : Délégation Départementale de l'Action sociale du Haut-Rhin
Cité Administrative de Colmar
Bâtiment A – 3eme étage
3 rue Fleischhauer - 68026 Colmar cedex

Lors des permanences sur votre lieu de travail sur le secteur de Mulhouse
Tous les mardis :

Cité Administrative de Mulhouse
Bâtiment A – 1^{er} étage
12 rue Coehorn - 68085 Mulhouse

Le premier jeudi du mois à la DGDDI – 13 rue du Tilleul à Mulhouse
Bureau de la correspondante sociale.

A votre domicile ou autres (avec votre accord).

- **Comment le(la) contacter ?**



Par téléphone : 06 24 36 01 66